

27 mars 2014

Bertrand St-Arnaud a omis de faire sa job et d'intervenir, a plusieurs reprises... c'est un TROU DU CUL de la pire espèce.

Ils m'ont répondu pour la demande du 31 janvier 2014 et les clowns veulent que je retourne devant un tribunal administratif, ...ce n'est pas pour défendre l'indéfendable que le public vous payes, vous administrez des lois publiques dans l'intérêt du public, rien d'autre. Personne n'a le pouvoir de décider si j'ai des droits ou non, j'ai les mêmes droits que tous les autres québécois.

J'INSISTE... il va y avoir un débat le 2 avril 2014, et nous pouvons poser des questions au ministre de la justice et aux représentants des autres partis...

Ceci est une demande formelle et publique au ministre de la justice qui connaît très bien ce dossier depuis 2010 pour qu'il intervienne, pour garantir la protection des droits judiciaires de la Charte québécoise des droits de la personne. Me Marc Bellemare un vrai avocat chevronné nous a dit à la télé que le ministre de la justice pouvait intervenir n'importe quand dans n'importe quel dossier.

Oui, il doit absolument y avoir un sommet sur la justice, parce dans un état de droit, il est inacceptable et extrêmement choquant que des fonctionnaires responsables de l'application de la loi s'immiscent sciemment dans un conflit civil et puissent, arbitrairement et avec toute la puissance du système, s'acharner pendant des années sur un citoyen pour forcer sa soumission à d'autres citoyens dans ce qui était un conflit civil. En démocratie les attaques personnelles et gratuites du gouvernement qui incitent à la violence n'ont clairement pas leur place.

Le Québec est-il un état de droit ? Oui ou non.

Si oui, je veux la cessation ou la promesse de cessation rapidement de cette atteinte illicite et très vexatoire en application de l'article 49 de la Charte québécoise des droits de la personne.

Si non, je veux une réponse étayée ou débarrassez-vous de moi !

Les détails sur ce site internet : [www.mitchellrobert.org](http://www.mitchellrobert.org)

J'ai suivi la Charte néthique à la lettre.

Bar

[Votreprjustice.ca](http://Votreprjustice.ca) | 25 000 avocats à la défense d'un Québec juste.

